

DROIT NOTARIAL DE L'ENTREPRISE

Un diplôme de l'Université Panthéon-Assas Paris II

OBJECTIFS DU CURSUS

- ❖ **Première année** : Donner aux stagiaires les notions de base dans les principaux domaines du droit des affaires et les familiariser avec la rédaction d'actes dans les matières étudiées. Ces matières seront complétées par un enseignement de comptabilité et de fiscalité.
- ❖ **Deuxième année** : Approfondir certaines matières étudiées en première année, à côté de thèmes classiques. L'accent sera mis sur deux questions considérées aujourd'hui comme essentielles : la création et la transmission d'une entreprise.

PERSONNES CONCERNÉES

Formation ouverte sans condition de diplôme.

Les personnes en fin de contrat de professionnalisation doivent fournir une attestation de leur employeur s'engageant sur un contrat à durée indéterminée.

DURÉE

2 ans, rentrée tous les ans, en octobre.

Inscription à partir du 1^{er} juin au 1^{er} septembre au plus tard.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Travail personnel : Un support de cours sera remis à chaque stagiaire.

Contrôle continu : Pour chacune des années : 6 devoirs pratiques obligatoires, et 2 dissertations juridiques facultatives.

Séances de regroupement : Chaque année : 6 séances d'une journée, à Paris.

SUIVI PÉDAGOGIQUE

EXAMEN

Au terme de chacune des deux années d'enseignement, examen à Paris, en juin et/ou en septembre, composé de deux épreuves écrites de chacune trois heures.

DIPLÔME

Sont admis les candidats ayant obtenu une moyenne de 10/20 calculée en prenant compte pour 1/3 les résultats du contrôle continu et pour 2/3 les résultats de l'examen final.

Après succès à l'examen de fin de deuxième année, délivrance d'un diplôme de l'Université Panthéon-Assas Paris II.

Ce diplôme OU le diplôme de DROIT PATRIMONIAL DE LA FAMILLE, permet de présenter sa candidature au MASTER 2 PROFESSIONNEL de DROIT NOTARIAL.

Ces informations sont susceptibles de faire l'objet de mises à jour d'ici la prochaine rentrée

.../...

1^{ère} année

2^{ème} année

INITIATION AU DROIT CIVIL ET COMMERCIAL

Introduction générale au droit
 Le droit objectif et les droits subjectifs
 Les sources du droit
 L'organisation judiciaire
 La théorie générale du contrat
 Les obligations et le contrat
 La formation du contrat
 Les effets du contrat

L'ORIGINALITÉ DU DROIT DES AFFAIRES

LES PARTICIPANTS A LA VIE DES AFFAIRES

Les personnes physiques
 Les sociétés
 Les autres groupements

LES INSTRUMENTS DE LA VIE DES AFFAIRES

La preuve en droit commercial
 Les biens de l'entreprise
 Les instruments de financement

NOTIONS DE COMPTABILITÉ

La comptabilité support de base de la politique d'information des entreprises
 Les principes de l'enregistrement comptable
 Le bilan : l'image du patrimoine
 Le compte de résultat
 Le plan comptable : instrument de la normalisation
 La procédure comptable et l'organisation des états comptables
 La taxe sur la valeur ajoutée
 Les travaux de fin d'exercice
 Les écritures de reclassement et la détermination du résultat

FISCALITÉ DES ENTREPRISES - L'IMPOSITION DES BÉNÉFICES

Champ d'application de l'impôt sur les sociétés
 Le résultat fiscal
 L'imposition des bénéfices dans le cadre des sociétés de personnes

LA CRÉATION DE L'ENTREPRISE

Fiscalité des activités et des structures
 La fiscalité de l'acquisition des titres
 Les opérations de restructuration
 La fiscalité du gérant et des associés de sociétés soumises à l'IS

RESTRUCTURATION DES ENTREPRISES

Les valeurs « économiques » et les valeurs « juridiques » dans la fusion
 Régime fiscal des fusions et opérations assimilées
 Les aspects juridiques

DROIT DE LA CONCURRENCE

Droit français de la concurrence
 Droit communautaire de la concurrence

LES OPÉRATIONS DE L'ENTREPRISE

La vente commerciale
 L'organisation de la distribution
 Analyse comptable et financière des opérations de l'entreprise

LA TRANSMISSION DE L'ENTREPRISE

La transmission de l'entreprise au sein de la famille
 La cession totale de l'entreprise à des tiers